

# Annexe 1 – Le BTS Bâtiment, formation et examen <sup>1</sup>

Pour devenir spécialiste dans : La préparation d'un chantier ; La conduite des travaux ; L'étude et la réalisation de projets de bâtiments.

## Présentation

Le BTS Bâtiment est basé sur l'étude de cas concrets, de dossiers réels, avec l'utilisation de logiciels informatiques professionnels et en collaboration avec des entreprises participant à la formation. Cette dernière s'articule autour de 3 grandes fonctions :

**Les études** à partir de dossiers d'architectes, de documentations techniques :

- établissement des notes de calcul, des plans d'exécution,
- recherche des solutions techniques appropriées, des matériaux à employer,
- dessin de définition des éléments de structure.

**La préparation du chantier** à partir du dossier de consultation des entreprises ou du dossier d'exécution et des différents dossiers techniques :

- choix des processus de fabrication,
- définition des équipes,
- des crédits d'heures, des matériels,
- établissement des plannings,
- estimation des coûts.

**La conduite et gestion du chantier** à partir de situations concrètes et des pièces contractuelles :

- observation des terrains (analyse des sols...),
- analyse des postes de travail,
- contrôle de la sécurité, analyse des approvisionnements,
- établissement des rotations journalières,
- contrôle des travaux, établissement des attachements et de la situation des travaux,
- préparation d'une réception des travaux.

## Débouchés

### Poursuite d'études

La formation permet aux étudiants d'entrer directement dans la vie active. Cependant, avec un bon dossier, ceux qui désirent poursuivre leurs études au-delà du BTS ont de nombreuses possibilités :

les licences professionnelles (1 an),  
les filières professionnelles à l'université (IUP),  
les écoles d'ingénieurs recrutant au niveau BTS,  
la classe préparatoire ATS lycée Livet, en un an, permettant d'intégrer une multitude d'écoles d'ingénieurs sur un concours spécifique,  
Les écoles d'ingénieurs par apprentissage.

### Les métiers

Le titulaire du BTS bâtiment exerce dans les entreprises du bâtiment, dans les cabinets d'architectes, dans les bureaux d'études et d'ingénierie. Certaines administrations ou entreprises publiques (S.N.C.F., etc.) ou collectivités territoriales recrutent sur concours. Il intervient en tant que Chef de chantier, Chef d'équipe ou Conducteur de travaux. À ce titre, il assure l'interface entre le chantier, les fournisseurs et la hiérarchie de l'entreprise. Ses activités se répartissent entre les études techniques et de prix, la préparation, la conduite et la gestion de chantier à travers des tâches administratives, techniques, économiques et de communication. En bureau d'études, il participe à l'élaboration du dossier technique destiné à être transmis aux entreprises. Pour ce faire, il connaît les différents corps d'état (gros œuvre et second œuvre) et les travaux qu'ils peuvent prendre en charge. Il sait aussi se situer entre les intervenants de la construction, tels que le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Sur le chantier, il prépare les travaux en choisissant les modes opératoires les plus efficaces et les plus économiques, tout en restant attentif à la qualité. Il est responsable d'une équipe. Il ouvre le chantier, coordonne les interventions des différents corps d'état, vérifie le budget, contrôle l'avancement des travaux, ferme le chantier. Enfin, il veille au respect de la réglementation.

## Validation

Épreuves		Unité	Coef.	Épreuve	Durée
Culture générale et expression		U1	4	Ponctuelle écrite	4h
Anglais		U2	2	CCF <sup>3</sup>	
Maths – Sc. phys. appl.	Sous épreuve : Mathématiques	U31	2	CCF	2h
	Ss épr. : Sciences physiques appliquées	U32	2	CCF	
Étude technique	Ss épr. : Dimensionnement et vérification des ouvrages	U41	2	Ponctuelle écrite	4h
	Ss épr. : Conception d'ouvrages du bâtiment	U42	4	Ponctuelle orale	45mn
Études économiques et préparation de chantier		U5	6	Ponctuelle orale	1h
Conduite de chantier	Ss épr. : Suivi de chantier	U61	2	Ponctuelle orale	30mn
	Ss épr. : Implantation-Essais	U62	4	CCF	
Épreuve facultative de langue vivante*		UF1	1	Ponctuelle orale	20mn

\* Hors anglais (pour cette épreuve facultative, seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte)

<sup>1</sup> Informations recueillies sur le site du lycée Livet de Nantes (consulté le 16 décembre 2017), dans la brochure ONISEP et sur le site du Ministère de l'EN

<sup>2</sup> Profil de ceux qui accèdent à cette formation : bac STI2D (50 %), filière pro (32 %), S (13 %), STMG (3 %), autres (2 %)

<sup>3</sup> Contrôle en Cours de Formation